

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE

COMITE SYNDICAL DU 9 NOVEMBRE 2017

Convocations adressées le 26 octobre 2017

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de délégués votants : 7



Membres titulaires présents :

M. Frédéric AUGIS – M. FENET Bruno – Mme Mélanie FORTIER – M. Philippe ROUSSY –
M. Gérard BOUYER – Mme Cécile CHEVILLARD – M. Dominique LEMOINE

Membres titulaires excusés :

M. Jacques CHEVTCHENKO – M. Pierre COMMANDEUR – M. Benoît FAUCHEUX –
M. Patrick MICHAUD

CS 17.11.03 – CONVENTION DE TRESORERIE

Monsieur Frédéric AUGIS, Président, expose qu'il s'avère qu'en 2016 et 2017, compte-tenu des difficultés financières auxquelles elle est confrontée, la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Tours n'a pu assumer le versement de sa contribution au SMADAIT. Cette situation représente un manque de recettes de 891.267 € pour le syndicat.

Aussi, compte-tenu de cette situation, la Métropole Tours Val de Loire accepte de verser au syndicat une avance de trésorerie de 300.000 € remboursable au plus tard au 31.12.2019.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

- **ACCEPTE** l'avance de trésorerie de 300.000 € accordé par Tours Métropole Val de Loire au SMADAIT

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de trésorerie dont un exemplaire est joint à la présente délibération

Le Président du Syndicat Mixte



Frédéric AUGIS